

Les Diaporamas de la CME

Réunion du 13 mars 2012

Point budgétaire de M. Philippe SAUVAGE (directeur des finances)

- **Budget 2011 - [diaporama](#)**

Le déficit est moindre que prévu : 90 au lieu de 135 M€.

Le diaporama explique ce qui s'est passé : l'activité s'est à peu près maintenue en dépit d'un nombre de postes infirmiers non pourvus et partiellement compensés par le recours à l'intérim et aux heures supplémentaires.

Ces 45 M€ de mieux nous valent les félicitations et les remerciements de l'Agences régionale de santé et du Conseil de surveillance, mais faut-il vraiment s'en réjouir ? À quel prix les a-t-on obtenus ? Nos aptitudes humaines et matérielles à bien soigner n'en sortent-elles pas, malgré les apparences, profondément dégradées ?

- **Perspectives 2012 - [diaporama](#)**

L'ONDAM (Objectif national des dépenses de l'assurance maladie) hospitalier est en hausse de 2,56 %, progression inférieure à la hausse tendancielle des dépenses, ce qui se traduit par un effort d'économie. En outre, la convergence d'autant va provoquer une baisse moyenne des tarifs de 0,21 %.

Le budget prévisionnel (ÉPRD, État des prévisions de recettes et de dépenses) 2012 aurait dû être à l'équilibre, mais impossible de ne pas repousser d'un an le déficit zéro. On demandera encore aux hôpitaux d'augmenter leur activité et l'investissement (travaux et équipements) sera réduit au plus strict minimum. Les apparences sont néanmoins sauvées puisque l'AP-HP va continuer à donner des preuves visibles de son dynamisme immobilier en inaugurant des bâtiments à Necker-Enfants malades, Tenon, Avicenne ou Corentin-Celton... mais plus aucun projet d'envergure dans les cartons !

Point sur le Nouveau système d'information (NSI) par le P^r Michel ZERAH (vice-président de la sous-commission activité-ressources, informatique et NSI) - [diaporama](#)

Découvrez les quatre domaines du NSI en cours de déploiement (2009-2013) : patients, ressources humaines, économie-finances-logistique, pilotage ; pour un investissement de 550 M€.

NSI-patients (ou ORBIS) doit unifier le dossier de tous les patients accueillis à l'AP-HP. Ce vieux rêve est en train de devenir réalité à Ambroise-Paré. On est encore loin du but, mais la CME approuve le projet. La méthode et le calendrier de déploiement dans l'ensemble de nos hôpitaux restent à décider. La CME veut suivre le dossier de près.

Point sur les contrats de pôle par le P^r Gérard CHERON (président de la sous-commission structures et restructurations) - [diaporama](#)

Les contrats de pôle doivent définir le fonctionnement médico-administratif des groupes hospitaliers en liant leurs directions à leurs pôles. Malheureusement, ils sont unilatéraux : seul le pôle s'engage vraiment à l'égard de sa direction, tandis que la réciproque est virtuelle. Les textes sont à revoir avant signature pour tenter de donner son vrai sens au mot contrat.

Point sur l'attraction et la fidélisation des personnels infirmiers par M. Christian POIMBŒUF (directeur des ressources humaines) - [diaporama](#)

En 2011, 639 postes infirmiers étaient vacants. Que faire pour remédier à ce fléau qui oblige à fermer des lits et à réduire l'activité ? Au-delà des avantages sociaux (logements à loyer modéré, places de crèche, etc.), les conditions de travail sont à améliorer : valorisation de et par l'encadrement, académisme infirmier partagé avec les médecins (travaux de recherche, formation continue, coopérations médico-infirmières), bien-être au travail, etc. Tout médecin doit être soucieux de contribuer à la stabilité des équipes infirmières du service où il travaille.

Sécurisation du circuit du médicament par le P^r Béatrice CRICKX - [diaporama](#)

Les risques d'erreur (taux moyen détecté de 10 %) sont multiples entre la prescription et la prise d'un médicament à l'hôpital.

La loi HPST (hôpital, patients, santé, territoires), par l'arrêté du 6 avril 2011, implique la direction générale et la CME dans la gestion de ces risques. B. CRICKX coordonne le programme d'action avec indicateurs qui est lancé à l'AP-HP, à décliner dans chaque groupe hospitalier.

P^r Loïc CAPRON